

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Pierre-Marie Taillepie, comte de Bondy (1766-1847)

1782-1820

8 J 1-23

Répertoire numérique détaillé établi par Philippe Paillard, conservateur
1970

ARCHIVES

INTRODUCTION

Le fonds du comte de Bondy, relatif, pour une part essentielle, à sa carrière de préfet du Rhône, a été acheté par les Archives départementales du Rhône le 16 octobre 1969 à un libraire parisien.

Éléments biographiques

Pierre-Marie Taillepied, comte de Bondy, naît à Paris en 1766, d'une famille ancienne et reconnue dans les finances. Très tôt destiné à embrasser la carrière de sa famille, ses projets sont engloutis dans l'effervescence de la Révolution. Il est cependant nommé, en 1792, directeur de la fabrication des assignats, un poste stratégique qu'il quitte après le 10 août et l'instauration de la République. À partir de ce moment, et pendant plus de dix ans, il quitte toute responsabilité publique. Il traverse ainsi les temps de la République et du Consulat à l'écart de l'administration et de la politique. C'est une circonstance presque fortuite qui l'y ramène : lié d'amitié avec le prince Eugène de Beauharnais, il est, en 1805, présenté à l'empereur Bonaparte auquel il plaît tellement qu'il est dès lors attaché à sa personne en qualité de Chambellan. Au retour de la campagne d'Autriche, en 1809, il est nommé maître des requêtes et président du collège électoral du département de l'Indre.

Au mois d'août 1810, Napoléon le nomme préfet du département du Rhône. Il y donne le plus grand soin aux travaux publics, en obtenant par exemple de l'empereur des sommes considérables pour le comblement des marais de Perrache. Il acquiert parallèlement l'estime des négociants, en appliquant notamment avec vigueur les décrets impériaux contre l'introduction des marchandises anglaises. Les circonstances se font toutefois rapidement pressantes, les troupes autrichiennes marchant sur Lyon en janvier 1814. Le comte défend la ville, qui tombe finalement en mars.

Apprécié des Lyonnais (et les compétences administratives manquant cruellement parmi les émigrés), il est rappelé dans ses fonctions par le comte d'Artois, frère de Louis XVIII. Il est nommé préfet de Seine pendant les Cent Jours, et à ce titre fait partie des trois commissaires chargés de la négociation de la capitulation de Paris, le 3 juillet 1815.

De 1818 à 1831, M. de Bondy siège presque sans interruption à la Chambre comme député du département de l'Indre, dans les rangs de l'opposition modérée. Il est nommé plusieurs fois questeur, tout en tenant un rôle assez effacé : les discours retentissants à la tribune ne sont pas ce qu'il affectionne le plus.

Le 21 février 1831, le roi le nomme préfet de Seine. S'il assainit la situation financière de la ville, les vives tensions politiques de l'époque ne lui permettent pas d'entreprendre des réformes de longue haleine. Il se montre inflexible dans la répression des émeutes populaires, en particulier celles du 5 et 6 juin 1832 à l'occasion de l'enterrement du général Lamarck. Il est démis de ses fonctions le 25 juin 1833, et reçoit à cette occasion la croix de Grand Officier de la Légion d'Honneur, puis il devient président du Conseil général de l'Indre pour la session de la même année, et secrétaire de la Chambre des pairs. En 1837, il est nommé successivement conseiller d'État en service extraordinaire, et intendant général administrateur de la liste civile du roi. Deux ans plus tard, en 1839, ces dernières fonctions sont changées en celles d'intendant général honoraire de la liste civile.

Le comte de Bondy meurt le 12 janvier 1847, à l'âge de 81 ans.

Présentation du fonds

Le fonds Bondy est un fonds personnel, ne se rapportant qu'à la personne du comte Pierre-Marie Taillepied de Bondy. Aucun document, si ce n'est une brève notice généalogique, ne mentionne d'autres membres de la famille Taillepied de Bondy dont certains, pourtant, connurent les plus hautes fortunes administratives, financières ou militaires.

Ce fonds ne documente toutefois pas l'intégralité de la carrière politique du comte de Bondy. Il ne concerne que son action comme préfet du Rhône, de 1810 à 1815.

Un manquement important est également à signaler : contrairement à ce qu'indique une notice descriptive du fonds, on ne trouve pas dans ce dossier la correspondance entre M. de Bondy et sa femme. De même, divers éléments censément joints à cette correspondance ne s'y trouvent pas. Ainsi de :

- l'échange de correspondance entre Mme de Bondy et sa nièce ;
- un lot de lettres diverses écrites au comte et à la comtesse ;
- un ensemble de lettres écrites à M. de Bondy, à Lyon, en 1814 et 1815 :
 - o 6 lettres signées Motet ;
 - o 25 lettres signées de Sainneville, adjoint à la mairie de Lyon ;
- un lot de lettres relatives à son rappel à Lyon ;
- lettres écrites de Vienne par le comte Méjan et son fils au comte de Bondy.

Commentaires sur le fonds

Un regret d'ordre général, tout d'abord : ce fonds laisse totalement dans l'ombre la vie privée du comte de Bondy. En corollaire, il ne s'y trouve aucun document personnel pouvant éclairer son tempérament, ou tout au moins ses idéaux politiques au sens large. Tout juste peut-on esquisser quelques traits à l'aide de sa biographie : il s'agit fondamentalement d'un libéral modéré (il rejoint sous la Restauration « l'opposition modérée [...] vers laquelle l'appelaient son caractère et ses convictions » : cf. notice biographique). Loin du visionnaire exalté, il attache toute son importance aux problèmes économiques et financiers. Sa rigueur et sa probité (du moins telles qu'on peut les déduire d'éléments épars) en font une figure assez consensuelle, populaire en tous cas. En témoigne la chaleur de sa notice nécrologique, rédigée par des parlementaires (voir 8 J 1). En témoigne surtout sa popularité comme préfet du Rhône. Ainsi le comte d'Artois préféra le rappeler à son poste au printemps 1814 alors même qu'il avait défendu Lyon jusqu'au bout contre les troupes coalisées. Les habitants composèrent même des carnets d'odes et de chants en son honneur (voir 8 J 23).

Ces quelques éléments mis à part, ce fonds ne permet donc pas de dresser un quelconque portrait du comte de Bondy. On ne peut à cet égard que regretter l'absence de correspondance familiale mentionnée ci-dessus.

Cette réserve faite, il reste que ce fonds documente une gestion politique d'un département entre 1810 et 1815, cinq années parmi les plus riches de l'histoire contemporaine française. Il contient nombre de pièces passionnantes, certaines poignantes même, qui mises ensemble comportent un double intérêt : donner un aperçu de l'action politique d'un préfet durant cette période charnière, et éclairer le contexte politique et militaire de l'époque.

Particulièrement dignes d'être signalés sont les dossiers 8 J 7 et 8 J 8 sur la surveillance des principaux fonctionnaires et personnalités du département. Si une surveillance stricte des opinions politiques des fonctionnaires ne surprend pas de la part du gouvernement impérial, les demandes de renseignements sur les personnalités, et notamment les filles à marier, frappe par leur exigence de détails. Ainsi, pour ces dernières, une lettre du ministre de l'Intérieur au comte de Bondy réclame qu'en plus de divers renseignements d'état civil et financiers (comme la dot présumée, les espérances d'héritage...), soient indiqués « les agréments physiques ou les difformités, les talents, la conduite et les principes religieux de chacune de ces jeunes demoiselles, de manière qu'on puisse se faire une juste idée de ce qui les regarde personnellement ».

La statistique personnelle est ainsi décrite par le ministre de l'Intérieur (lettre du 18 juillet 1810) comme « l'histoire des individus, si l'Administrateur qui doit les suivre et les observer dès leur enfance et dans toutes les circonstances importantes de leur vie, y consigne les renseignements relatifs à chacun, et qu'il en fasse le dépôt des événements qui leur sont personnels ». Ainsi le « Ministre et le Souverain, en consultant ce recueil précieux, distingueront l'homme nul ou dangereux de l'homme utile et dévoué ». La statistique personnelle est donc « le fruit d'une pensée libérale, juste et bienveillante ». Il est frappant de trouver là, un bon siècle avant les totalitarismes modernes (même quelque deux millénaires après Platon...), l'idéal d'un État englobant toutes les sphères de la société, et cela au nom de l'intérêt commun.

Le dossier 8 J 15 est également passionnant, en ce qu'il contient des correspondances entre divers fonctionnaires et militaires au sujet de la défense de Lyon. Celle-ci prend donc une forme particulièrement prenante. Il est facile de sentir, sous le langage policé de rigueur, le caractère de plus en plus désespéré de la situation. Ainsi le maréchal Augereau lâche-t-il, dans une lettre au comte de Bondy datée du 13 mars 1814 : « Voilà donc une armée formidable qui marche sur Lyon ». Avant de glisser en P.S : « Ceci est pour vous seul mon cher comte, attendez-vous maintenant à de plus grands événements ». Mais le plus remarquable reste une missive du général Ducasse au comte la veille de la prise de Lyon, poignante de sobriété : « Son Excellence M. le Maréchal me charge de vous prévenir que l'ennemi attaque à l'instant sur tous les points ».

Beaucoup d'autres documents présentent un grand intérêt, et ce dans des domaines très variés. Les différentes affaires de justice, sous l'Empire comme sous la Restauration, renvoient l'image d'une administration traquant minutieusement le moindre indice de déviance politique (cf. notamment : affaire Godinot, 8 J 9). Le dossier sur les travaux de l'île Perrache présente un panorama exhaustif d'une des plus grandes entreprises (par sa durée, son coût, ses conséquences) de l'histoire de Lyon.

De nombreux documents illustrent enfin l'importance significative de l'action symbolique, souvent liée à une mémoire historique particulière. Ainsi un monument religieux est-il élevé aux Brotteaux à la mémoire des victimes de l'insurrection de 1793, ou la duchesse d'Angoulême est-elle accueillie en grande cérémonie dans une ville « pénétrée d'allégresse ».

Traitement du fonds

Le classement du fonds (déjà réalisé en bonne partie par le libraire), n'a pas posé de problèmes majeurs, tant une organisation thématique s'imposait d'elle-même. Ce fonds traite en effet des aspects variés de l'activité préfectorale du comte de Bondy : administration proprement dite, police, affaires militaires...

Une coupure chronologique a cependant été introduite, rejetant en dernière partie les événements postérieurs à la chute de Lyon. Ce découpage s'imposait, tant les documents de ce fonds apparaissent liés au contexte politique et militaire. Il aurait été peu pertinent, par exemple, de ranger le dossier sur l'affaire Pitiot, accusé d'avoir formé une société bonapartiste (septembre-novembre 1814), dans la même rubrique que celui sur l'affaire Godinot (1813), accusé au contraire d'hostilité envers le gouvernement impérial.

Toutefois cette coupure ne s'est pas toujours trouvée justifiée, les éléments de continuité étant parfois trop évidents. Ainsi le dossier sur l'approvisionnement de Lyon en charbon, dont les difficultés sont les mêmes pendant et après l'Empire, comprend des documents antérieurs et postérieurs au 19 mars 1814.

SOMMAIRE

- 8 J 1 Papiers Bondy.
- 8 J 2-6 Administration sous Napoléon.
- 8 J 7-9 Police sous le Premier Empire.
- 8 J 10-13 Organisation militaire de Lyon sous Napoléon.
- 8 J 14-16 Défense de Lyon en 1814.
- 8 J 17-22 Après la chute de Lyon : la Restauration.
- 8 J 23-25 Pièces diverses.

RÉPERTOIRE

- 8 J 1 Papiers Bondy.
 Généalogie et notices bibliographiques (février 1847, 1861).
- 8 J 2-6 Administration sous Napoléon.
- 8 J 2 Candidature à la mairie de Lyon de M. d'Albon : correspondance (1813).
- 8 J 3 Approvisionnement de Lyon en pain et charbon : commission des subsistances (1812), difficultés d'approvisionnement (17 octobre 1814).
- 8 J 4 Police administrative (relative à diverses réglementations sur les « descrotteurs » et la protection contre les incendies, 23 octobre 1807-25 octobre 1817).
- 8 J 5 Dossier relatif à une procédure engagée devant le Conseil de préfecture au sujet d'une créance impayée : correspondances (11 août 1817-5 mars 1819).
- 8 J 6 Travaux et acquisition de l'île Perrache : lettre, note et plan (1809-8 février 1820).
- 8 J 7-9 Police sous le Premier Empire.
- 8 J 7 Surveillance exercée sur les hauts fonctionnaires du Rhône : correspondance échangée entre le comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur et le préfet du Rhône (22 novembre 1811-19 novembre 1812).
- 8 J 8 Statistiques personnelles sur les principaux fonctionnaires et personnalités du département (correspondance avec le ministre de l'Intérieur 10 juillet 1810-2 septembre 1812).
- 8 J 9 Affaire de Police : affaire Godinot (15 décembre 1813).
- 8 J 10-13 Organisation militaire de Lyon sous Napoléon.
- 8 J 10 Gardes d'honneur (exercice 1813).
- 8 J 11 Cavalerie : dons volontaires et levée de chevaux (1813).
- 8 J 12 Légion lyonnaise et bataillon du Rhône : recouvrements (début 1814).
- 8 J 13 Garde nationale : lettre du ministre de l'Intérieur, liste des officiers (13 mars-19 mars 1814).
- 8 J 14-16 Défense de Lyon en 1814.
- 8 J 14 Organisation de la défense de Lyon : correspondance échangée avec le comte de Bondy par le duc de Rovigo, ministre de l'Intérieur et le duc de Feltre, ministre de la Guerre au sujet de la défense de Lyon (11 novembre 1813-19 avril 1814).
- 8 J 15 Défense de Lyon : correspondance de différents fonctionnaires et militaires (Ducasse, Augereau...) relative aux mouvements des troupes françaises et autrichiennes (10 janvier-19 avril 1814).
- 8 J 16 Occupation de Lyon : lettres de Chaptal et d'Albon, relatives à l'occupation de Lyon. Lettre du maréchal Augereau sur ce sujet (janvier-mai 1814).

- 8 J 17-22 Après la chute de Lyon : la Restauration.
- 8 J 17 Retour à l'ordre après l'armistice : correspondances sur les événements des 8 et 10 avril 1814 à Lyon et sur ceux de Villefranche du 8 au 14 juin 1814. Lettres du comte de Bondy au comte de Noailles relatives à la sécurité et au rétablissement de l'exercice de 1814 (juin-juillet 1814).
- 8 J 18 Réorganisation administrative de la ville : procès-verbal de la présentation des commissaires de la ville au comte de Noailles, commissaire de police de Lyon, lors de leur réinstallation dans leurs fonctions ; lettres sur le conflit d'autorité opposant le maire de Lyon au préfet du Rhône (13 août-10 novembre 1814).
- 8 J 19 Dons à la ville : quittances diverses données au préfet du Rhône (1814).
- 8 J 20 Actions symboliques : souscription pour l'établissement d'un monument religieux aux Brotteaux, compte-rendu du passage de la duchesse d'Angoulême à Lyon (1814).
- 8 J 21 Affaires judiciaires : affaire Pitiot, accusé entre autres d'avoir formé une société bonapartiste (4 septembre-16 novembre 1814). Affaire du général Dombrowsky (4 septembre-28 octobre 1814).
- 8 J 22 Retour de l'île d'Elbe : proclamations diverses des habitants de Bourgoin, du préfet du Rhône, de Charles-Philippe d'Orléans à l'armée, aux Lyonnais (mars 1815).
- 8 J 23-25 Pièces diverses.
- 8 J 23 Un préfet populaire : odes et chants en l'honneur du comte de Bondy ; lettre d'un certain Arthaud remerciant le comte de Bondy de ses bontés.
- 8 J 24 Lot de journaux divers (de 1815 à 1820).
- 8 J 25 Rapport du comte de Bondy sur un ouvrage : « Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre ».